

Séance du 15 novembre 2018 à 19 heures

Le quinze novembre deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune d'Arcambal, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (42)

M. LABRO Didier (Arcambal), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), Mme LAGARDE Geneviève (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjous), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure), M. LAVAUR Pascal (Trespoux-Rassiels).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (3)

M. ANNES Jean-Pierre (Bellefont-La Rauze), Mme MARTIN Caroline (Caillac), M. REDOULES Matthieu (Espère).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (26)

Mme FOURNIER Martine (Bellefont-La Rauze), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors - procuration donnée à Mme FAUBERT), Mme BOYER Noëlle (Cahors - procuration donnée à M. SIMON), Mme HAUDRY Sabine (Cahors), M. COLIN Henri (Cahors - procuration donnée à M. MUNTE), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors - procuration donnée à M. MAFFRE), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à Mme BONNET), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), Mme LANES Bénédicte (Douelle - procuration donnée à M. DIZENGREMEL), M. PETIT Jean (Espère), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert - procuration donnée à M. JOUCLAS), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), M. VIVIER Jean-Luc (Maxou), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), Mme HILT Martine (Pradines - procuration donnée à M. MARRE), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus).

Procurations : 8

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

AR PREFECTURE

046-200023737-20181115-23\_15\_11\_18-DE  
Regu le 23/11/2018

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Direction des Finances

Objet : Décision modificative n°1 – Budget annexe Zones d'aménagement

1 Abstention : M. GILES

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 15 novembre 2018

Rapporteur : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

Rédacteur : Direction des Finances

Objet : Décision modificative n°1 – Budget annexe Zones d’aménagement

Mesdames, Messieurs,

Afin de financer les projets et maintenir les équilibres, je vous propose d’ajuster les crédits ouverts lors du budget 2018 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
Investissement	Nature	Montants	Investissement	Nature	Montants
			1641	emprunts	138 000,00 €
	total opération réelle	- €		total opération réelle	138 000,00 €
chap040/900300	Zac des grands camps : voirie accès	- 170 000,00 €			
chap 040/900911	Rachat des terrains zone des Masseries	32 000,00 €			
	total Opération d'ordre	- 138 000,00 €		total Opération d'ordre	- €
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>- 138 000,00 €</b>		<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>- 138 000,00 €</b>
	pour rappel : BP 2018 = 280202	142 202,00 €			
fonctionnement	Nature	Montants	fonctionnement	Nature	Montants
chap 011/900300	Zac des grands camps : voirie accès	- 170 000,00 €			
chap011/900911	Rachat des terrains zone des Masseries	32 000,00 €			
66111	Intérêts dette - zac laberaudie	7 000,00			
6015	Terrains à aménager grds camps	-7 000,00			
	total opération réelle	- 138 000,00 €		total opération réelle	- €
			chapitre 042/900300	Zac des grands camps : voirie accès	- 170 000,00 €
			chap 042 / 900911	Rachat des terrains zone des Masseries	32 000,00 €
CHAP043/608	Intégration frais accessoires	7 000,00 €	chap043/ 796	transfert de charges financières	7 000,00 €
	total Opération d'ordre	7 000,00 €		total Opération d'ordre	- 131 000,00 €
	<b>(total DF =</b>	<b>131 000,00 €)</b>		<b>(total RF =</b>	<b>131 000,00 €)</b>
	pour rappel BP 2018 = 255804	124 804 €			

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

AR PREFECTURE

046-200023737-20181115-23\_15\_11\_18-DE  
Reçu le 23/11/2018

- a- D'adopter la décision modificative n° 1 du budget annexe Zones d'aménagement pour l'exercice 2018 dans les conditions indiquées dans le tableau ci-dessus ;
- b- D'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout acte consécutif à cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

  
Le Président,  
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE